

FORMALITES D'URBANISME

Le permis de construire a changé

Des **informations pratiques** sur le site du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire.
(lien à faire : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Urbanisme-permis-de-construire-.html>)



[♣ Des délais d'instruction garantis...](#)

Une gestion des pièces manquantes du dossier plus claire et plus simple...
Certains travaux ne nécessitent pas de permis de construire...

[♣ Où trouver les informations pour monter mon dossier ?](#)



Le permis de construire fait peau neuve...
Qu'est ce qui a changé ?

[♣ Dois-je recourir obligatoirement à un architecte ?](#)

Que puis-je faire en cas de refus de mon permis de construire ?

[♣ Comment procéder pour déposer le dossier de permis de construire ?](#)

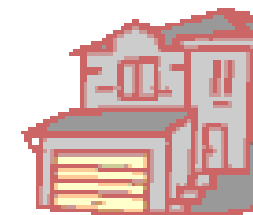
même lien pour tous <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-demarches-a-entreprendre-pour-.html>



Construire une maison, un garage



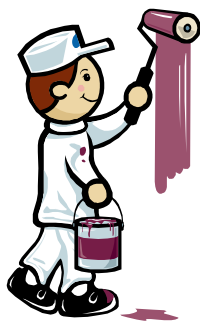
Faire des travaux dans sa maison



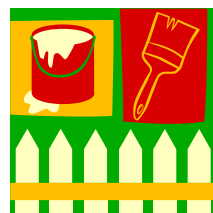
Aménager son garage

Quelles sont les formalités ?

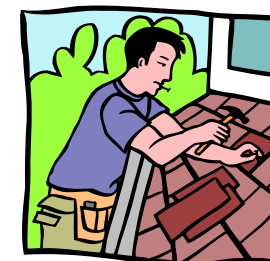
Faire un ravalement de façade,
réorganiser un bâtiment,...

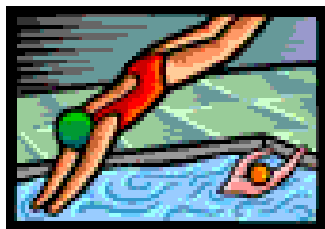


Construire un mur ou une
clôture



Aménager son toit





Installer une piscine fixe



Installer une piscine gonflable



Aménager une véranda, un châssis, une serre,...

Quelles sont les formalités ?

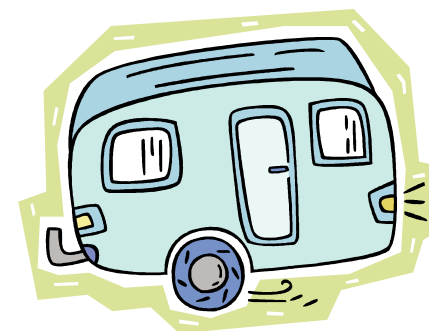
Installer une antenne parabolique, un climatiseur,...



Stationnement, installation d'une caravane



Autorisations pour l'installation d'une résidence mobile



TABLEAUX RECAPITULATIFS

(lien vers le fichier tableaux_des_champs-2011)

- ♦ **Les formulaires** peuvent être **remplis en ligne ou téléchargés** (lien avec : <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/N319.xhtml>)

- ♦ **Des informations** sur le site de la **DDT de l'Aisne** (lien avec : http://www.aisne.pref.gouv.fr/2007/i_p_DDT.php3)

Des adresses utiles :

☉ DDT (Direction Départementale des Territoires)
Centre instructeurs Droits des Sols de Soissons
23 avenue R. Schuman 02331 SOISSONS CEDEX
Tél.:03.23.75.85.80

☉ CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement)
34, rue Sérurier
02000 LAON
Tél. : 03 23 79 00 03
Fax : 03 23 23 47 25

